

SPCH / Commune de Val-de-Ruz

RC 2170 : Traversée de la localité de Fenin



Présentation aux riverains le 22 août 2024 à 19h00

Auberge du Chasseur à Fenin

Plan de présentation

- 1. Accueil et salutations**
- 2. Introduction**
- 3. Concepts et plan d'aménagements**
- 4. Réseaux souterrains**
- 5. Programme et organisation**
- 6. Questions / Divers**

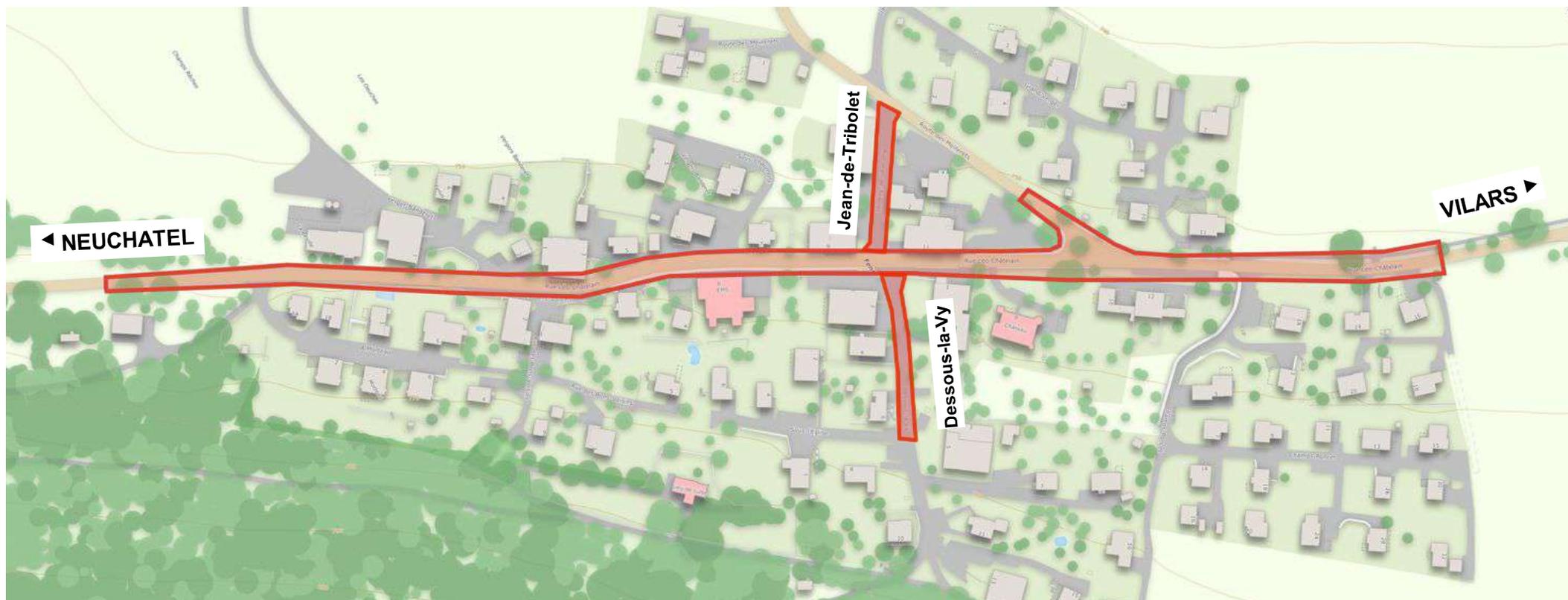
Plan de présentation

1. Accueil et salutations
- 2. Introduction**
3. Concepts et plan d'aménagements
4. Réseaux souterrains
5. Programme et organisation
6. Questions / Divers

2. Introduction

Secteur d'étude

- Partenariat Service des ponts et chaussées & Commune de Val-de-Ruz
- Route cantonale et rues communales, Meillerets, Dessous-la-Vy, Jean-de-Tribolet
- Reconstruction complète de la chaussée
- Modification du gabarit routier, mise en conformité à la LHand des arrêts bus
- Renouvellement des réseaux souterrains ainsi que l'éclairage public



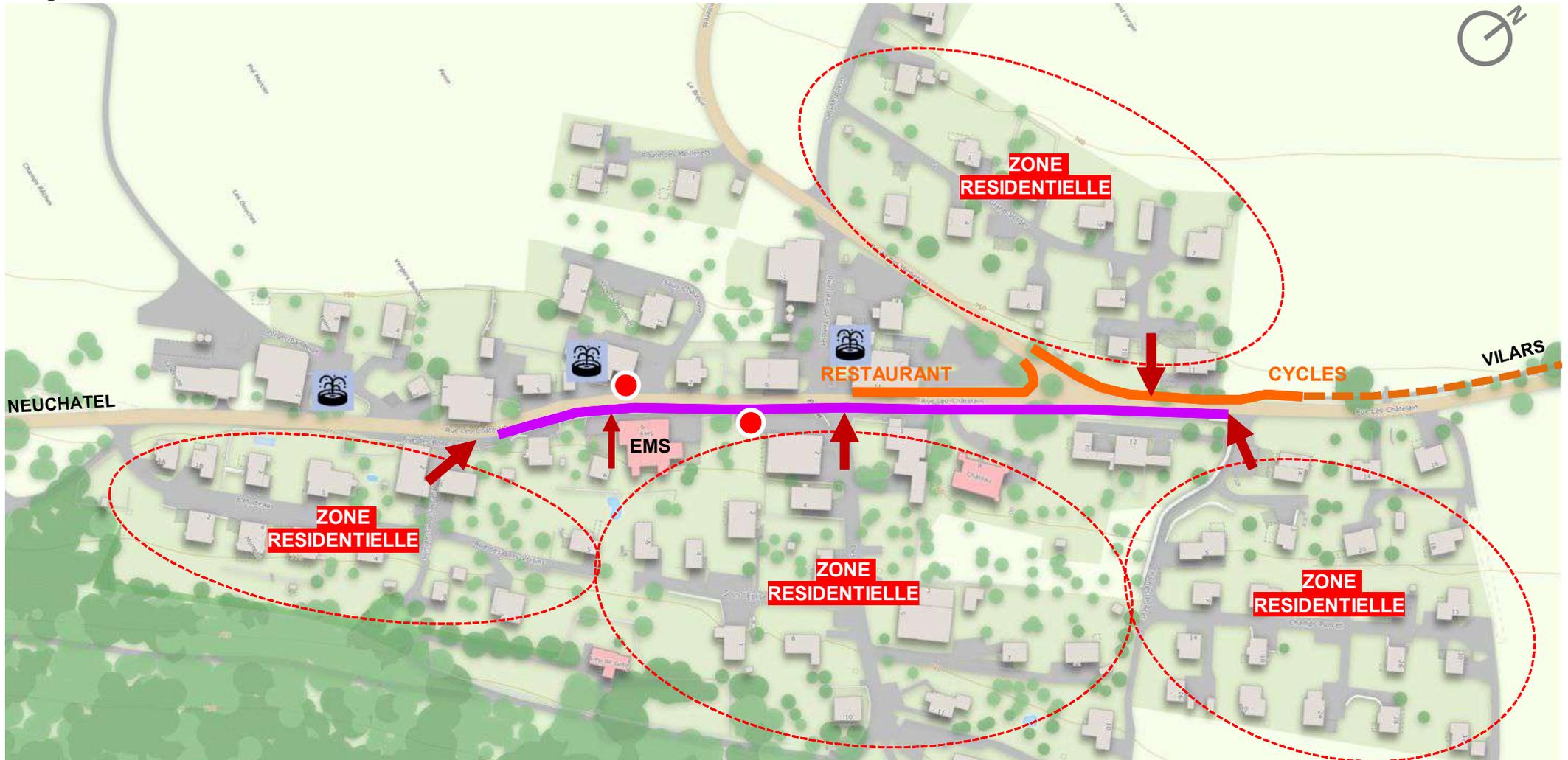
Périmètre concerné : Rue Léo-Châtelain – Carrefour Route des Meillerets + rues Jean-de-Tribolet et Dessous-la-Vy

Longueur totale de la route cantonale = 630 m' + carrefour et rues communales

Plan de présentation

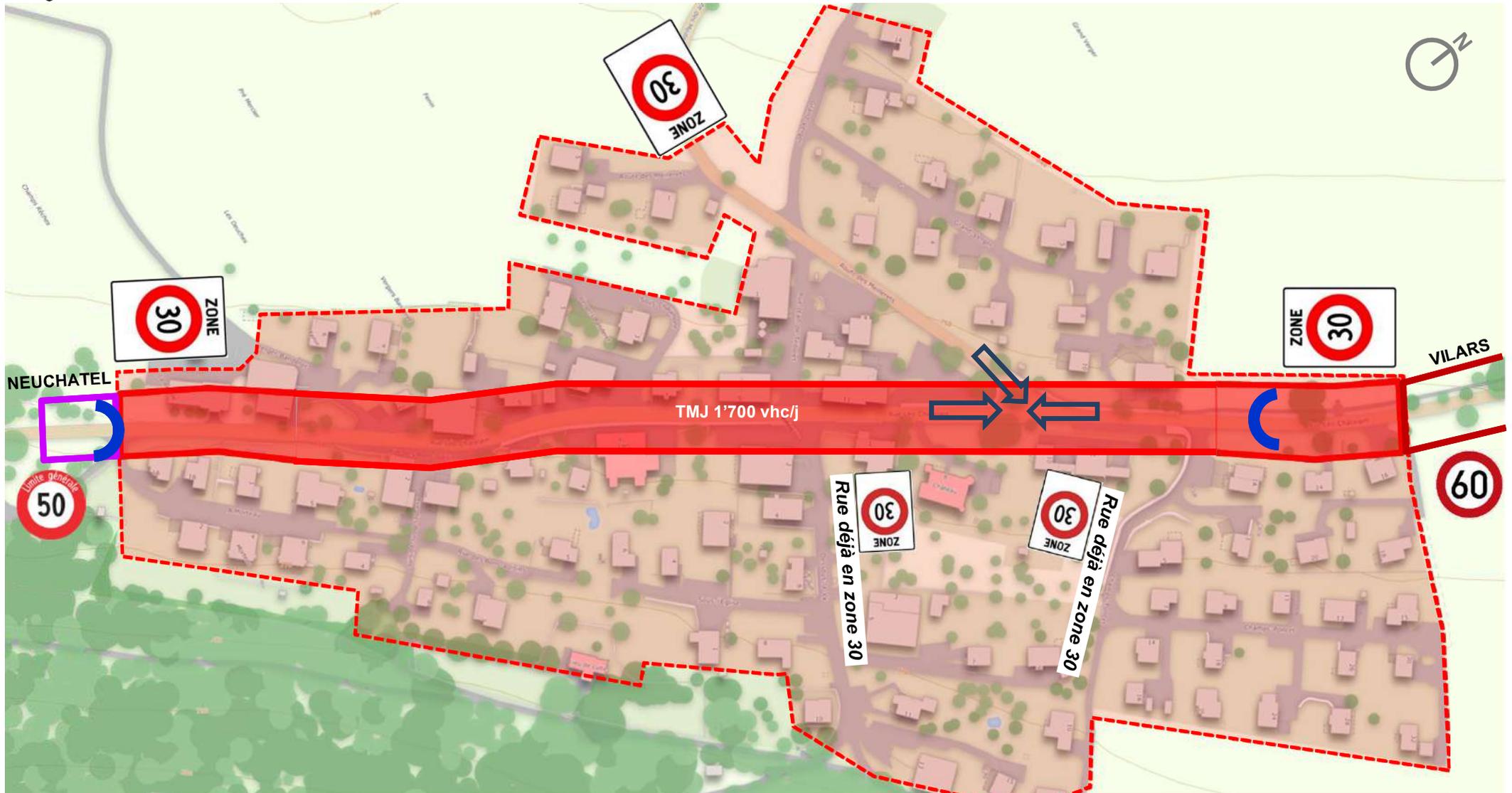
1. Accueil et salutations
2. Introduction
- 3. Concepts et plan d'aménagements**
4. Réseaux souterrains
5. Programme et organisation
6. Questions / Divers

3. Concepts d'aménagements Mobilité et espaces publics



- CREATION D'UN TROTTOIR CONTINU (TROTTOIRS TRAVERSANTS DANS LES CARREFOURS) ET SECURISÉ COTE HABITATIONS SUD- EST -> DONNER LA PRIORITE AUX PIETONS
- REPRISSE DE LA PISTE MIXTE (vélos-piétons) ET REFECTION DES TROTTOIRS EXISTANTS
- ADAPTATION A LA LHAND DES ARRETS DE BUS
- MISE EN VALEUR DES FONTAINES

3. Concepts d'aménagements Régime des circulations



- MISE EN PLACE D'UNE ZONE 30 GLOBALE POUR TOUT LE PERIMETRE BATI
-> UNIFORMISER A L'ECHELLE DE LA LOCALITE
- AMENAGEMENT DE PORTES D'ENTREES
- REAMENAGEMENT DU CARREFOUR AVEC LA « ROUTE DES MEILLERETS »

3. Concepts d'aménagements

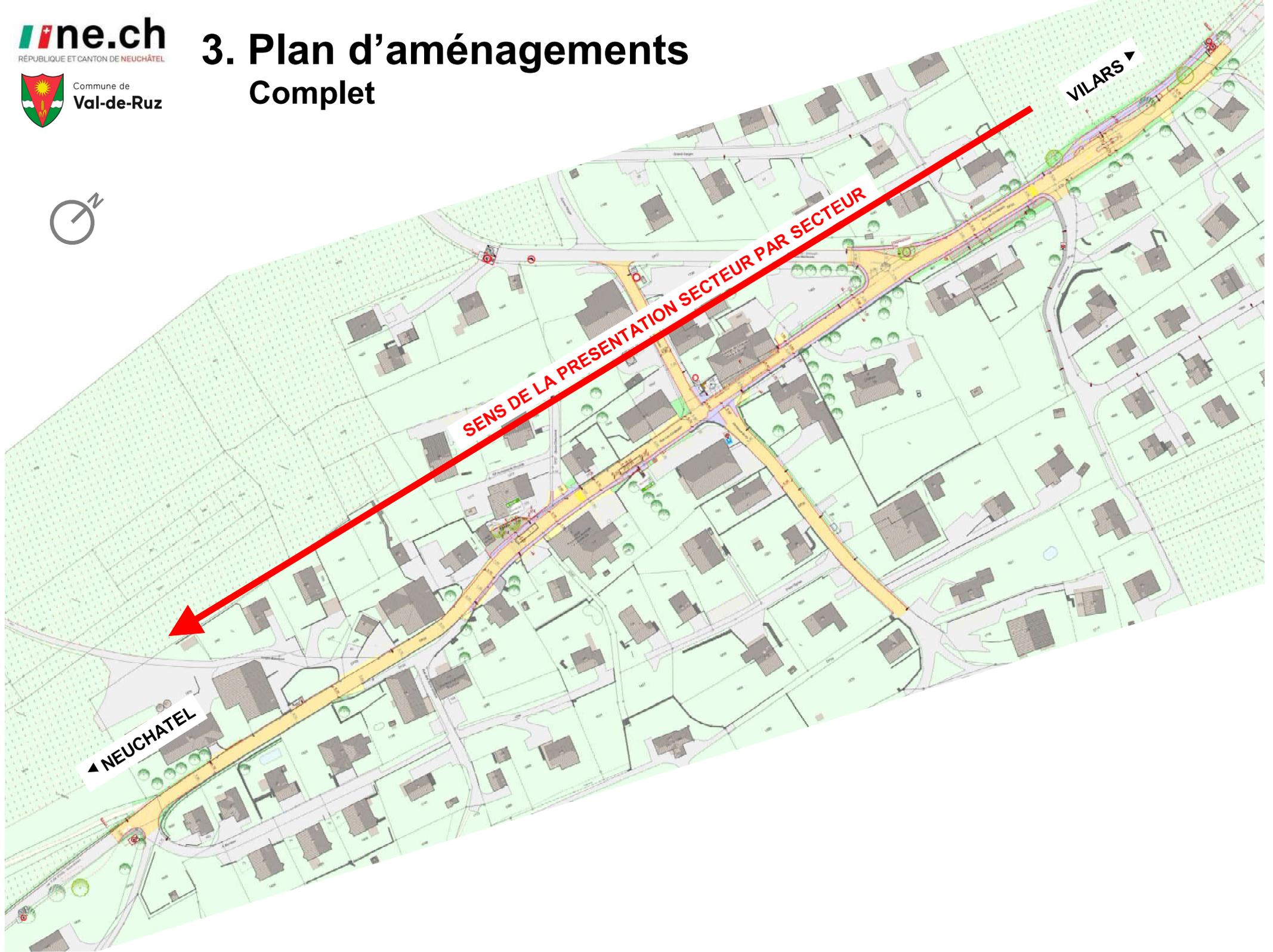
Nature et paysage

- Nouvelle plantation
- Arbre à déplacer (replanter)
- Arbre existant maintenu
- Zone verte projetée

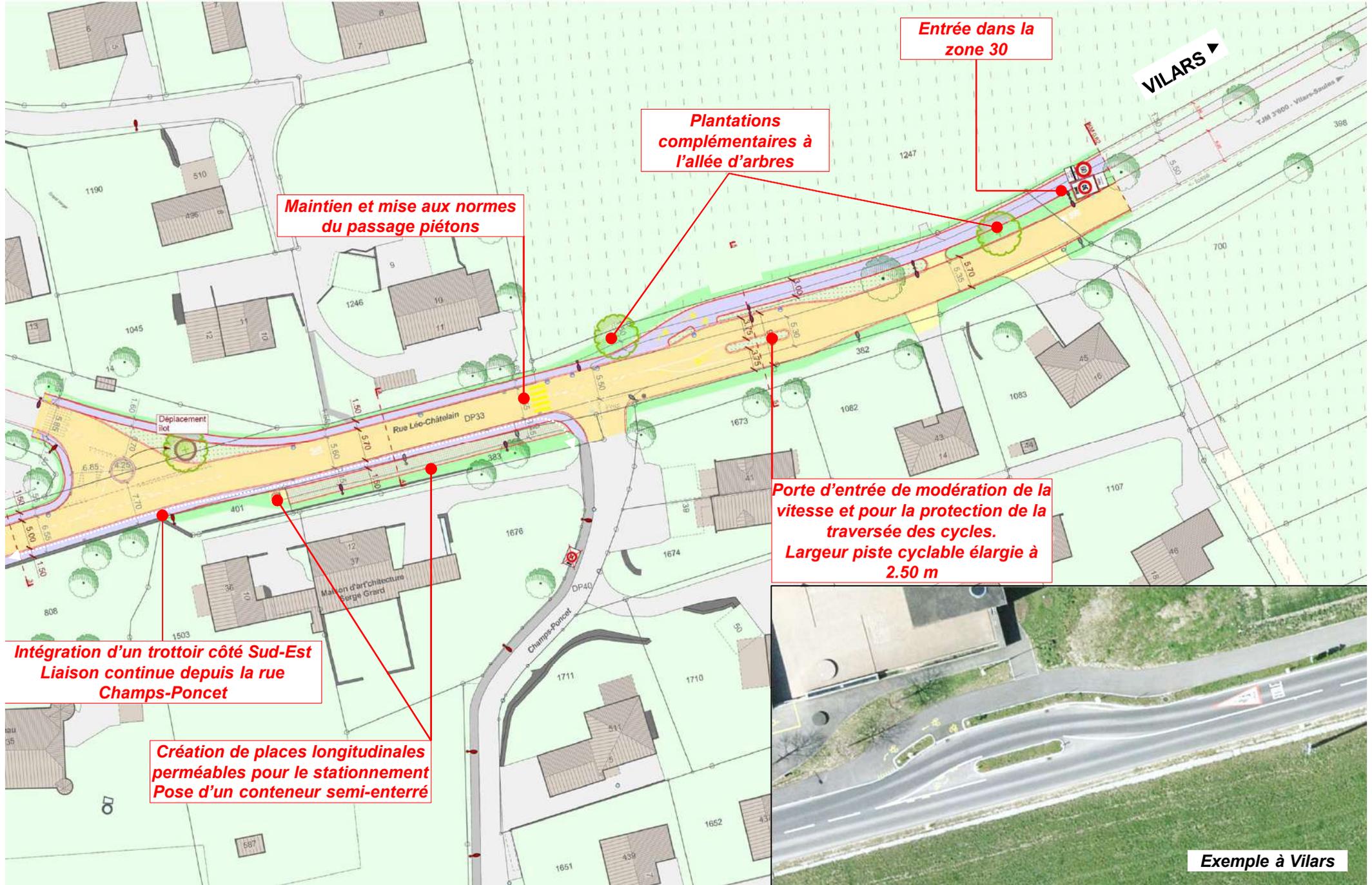


- MAINTIEN ET RESTAURATION DE L'ALLEE D'ARBRES (ENTREE NORD DE LA LOCALITE)
- ARBORISATION ET DESIMPERMEABILISATION DE LA PLACE DU LOCAL DU FEU

3. Plan d'aménagements Complet



3. Plan d'aménagements Secteur entrée Nord



Entrée dans la zone 30

VILARS ▶

Plantations complémentaires à l'allée d'arbres

Maintien et mise aux normes du passage piétons

Porte d'entrée de modération de la vitesse et pour la protection de la traversée des cycles.
Largeur piste cyclable élargie à 2.50 m

Intégration d'un trottoir côté Sud-Est
Liaison continue depuis la rue Champs-Poncet

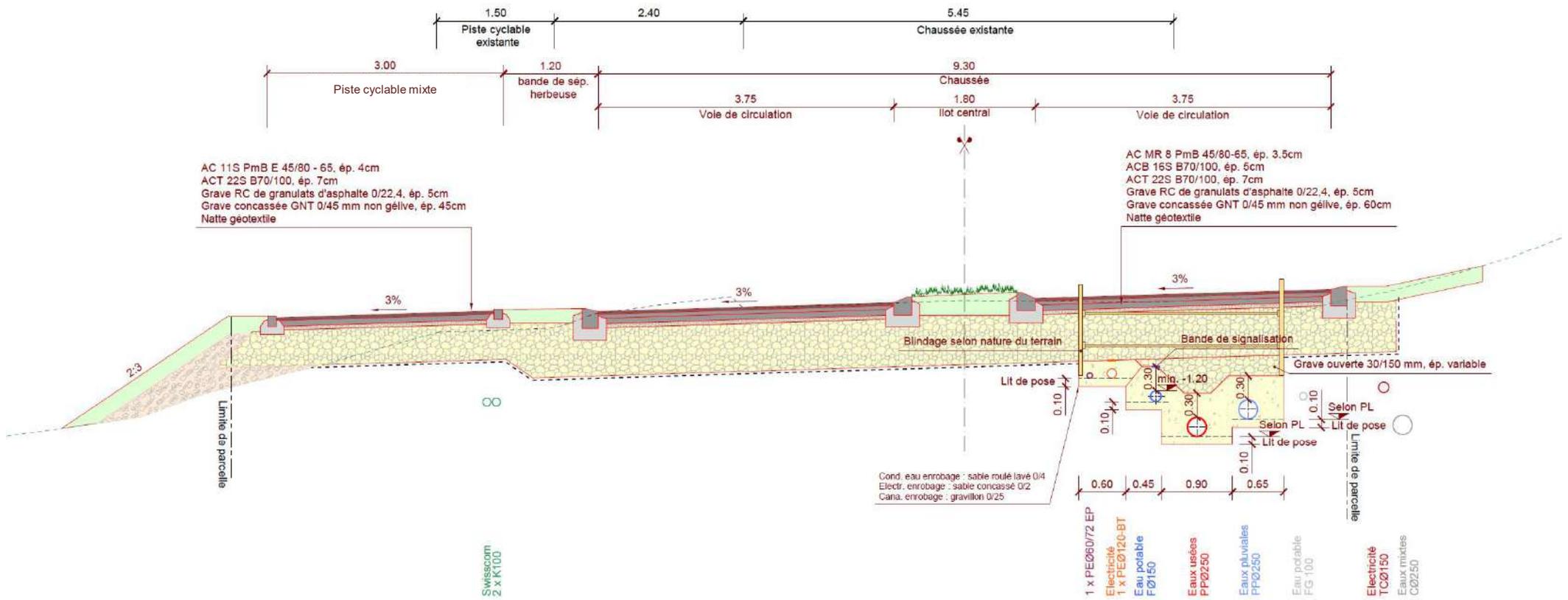
Création de places longitudinales perméables pour le stationnement
Pose d'un conteneur semi-enterré

Exemple à Vilars

3. Plan d'aménagements

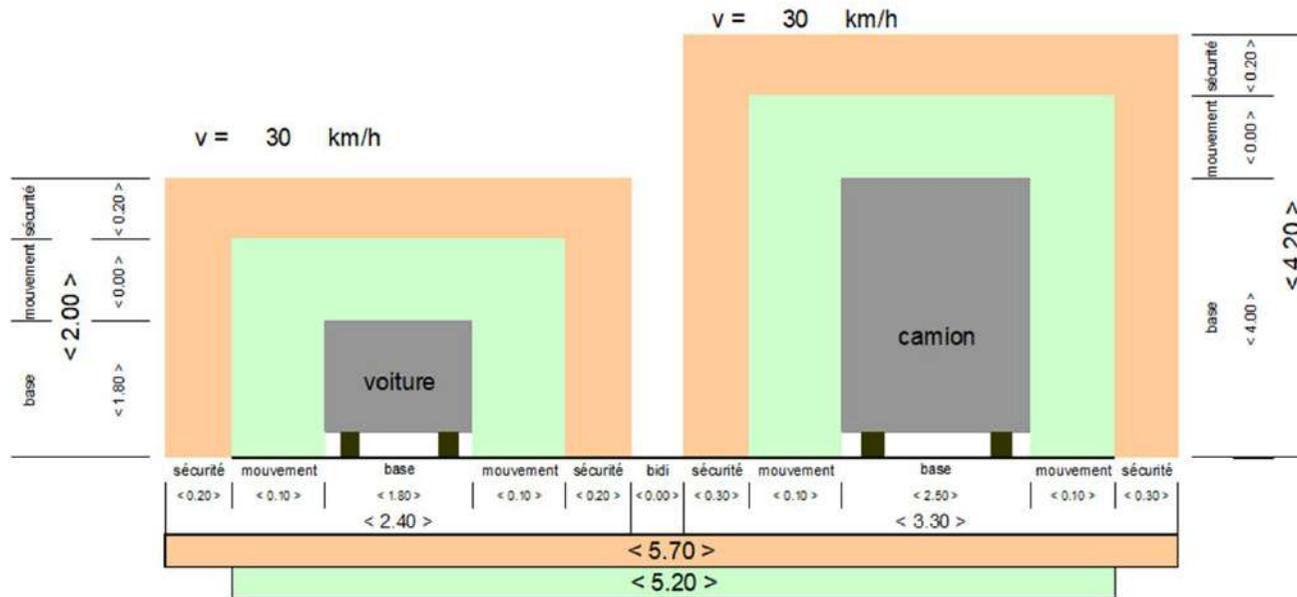
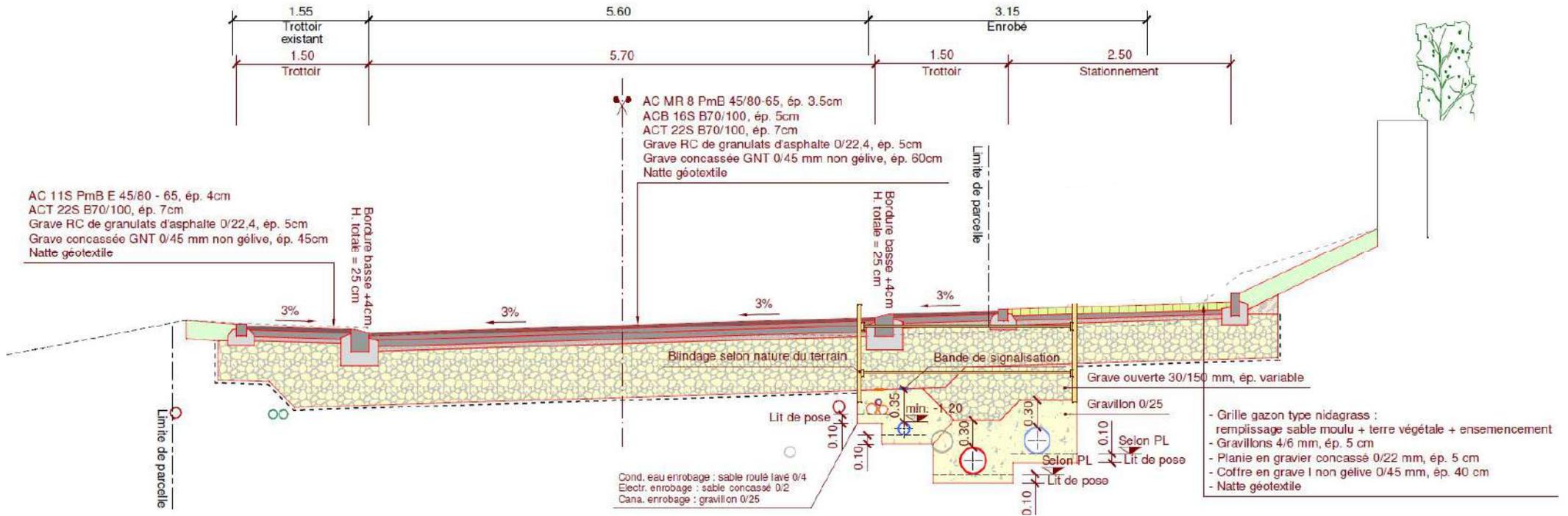
Coupe type porte d'entrée

COUPE 5 (porte d'entrée côté Vilars)



3. Plan d'aménagements

Coupe type largeur standard



CAS DE CROISEMENT

3. Plan d'aménagements

Coupe type / répartition canton-commune

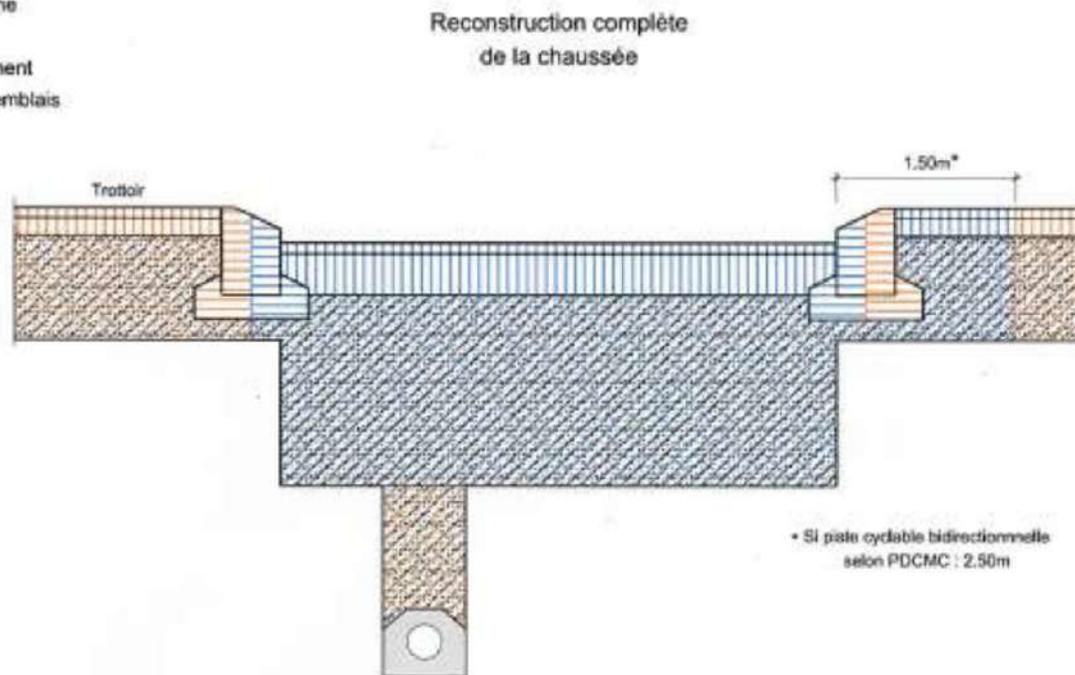
Répartition des coûts de la réalisation travaux conjoints / répartition canton-commune

735.100

Règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies publiques (RELRVP)

Légende :

-  Commune
-  Etat
-  Revêtement
-  Gravel/remblais
-  Béton

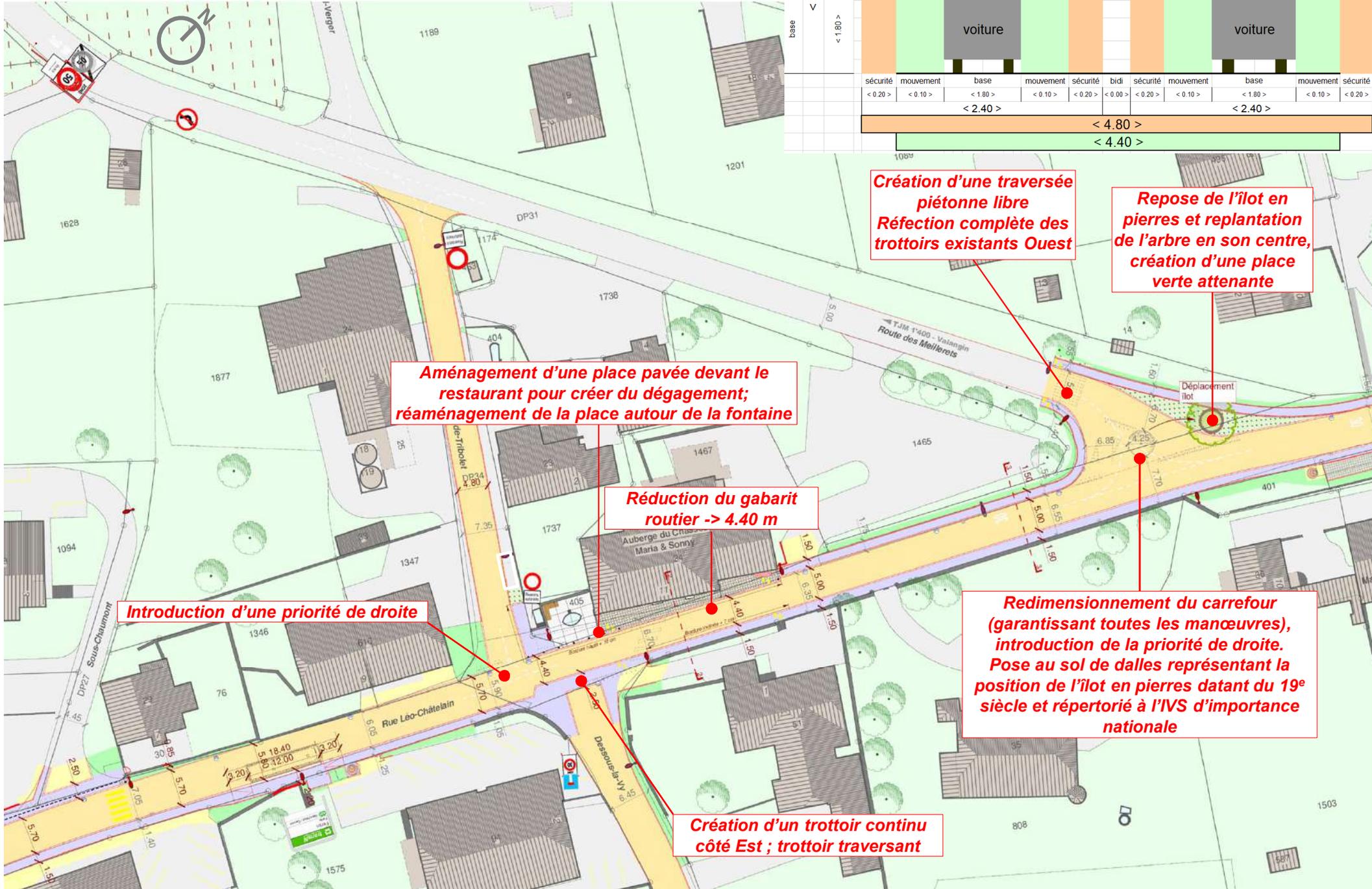


A noter que les coûts du tronçon de la piste mixte (cycles/piétons) sont, quant à eux, entièrement à charge du canton selon la loi sur la mobilité douce (LMD)

3. Plan d'aménagements Secteur restaurant

selon SN 640 201

		v = 30 km/h				v = 30 km/h				
base	mouvement	sécurité	voiture		voiture		voiture		voiture	
			< 2.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >	< 0.00 >
			< 1.80 >	< 0.20 >	< 0.20 >	< 0.20 >	< 0.20 >	< 0.20 >	< 0.20 >	< 0.20 >
		bidi		bidi		bidi		bidi		
		< 0.20 >		< 0.00 >		< 0.00 >		< 0.20 >		
		< 2.40 >		< 0.10 >		< 0.10 >		< 2.40 >		
		< 4.80 >		< 1.80 >		< 1.80 >		< 4.80 >		
		< 4.40 >		< 0.10 >		< 0.10 >		< 4.40 >		



Aménagement d'une place pavée devant le restaurant pour créer du dégagement; réaménagement de la place autour de la fontaine

Réduction du gabarit routier -> 4.40 m

Introduction d'une priorité de droite

**Création d'une traversée piétonne libre
Réfection complète des trottoirs existants Ouest**

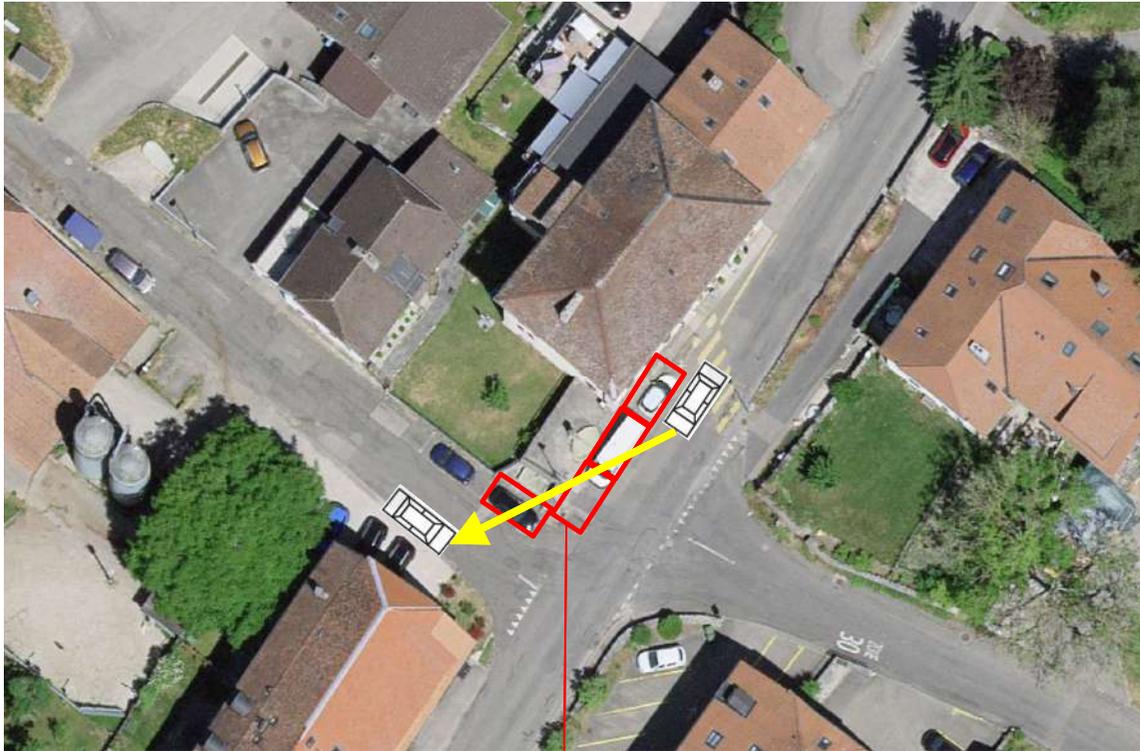
Repose de l'îlot en pierres et replantation de l'arbre en son centre, création d'une place verte attenante

Redimensionnement du carrefour (garantissant toutes les manœuvres), introduction de la priorité de droite. Pose au sol de dalles représentant la position de l'îlot en pierres datant du 19^e siècle et répertorié à l'IVS d'importance nationale

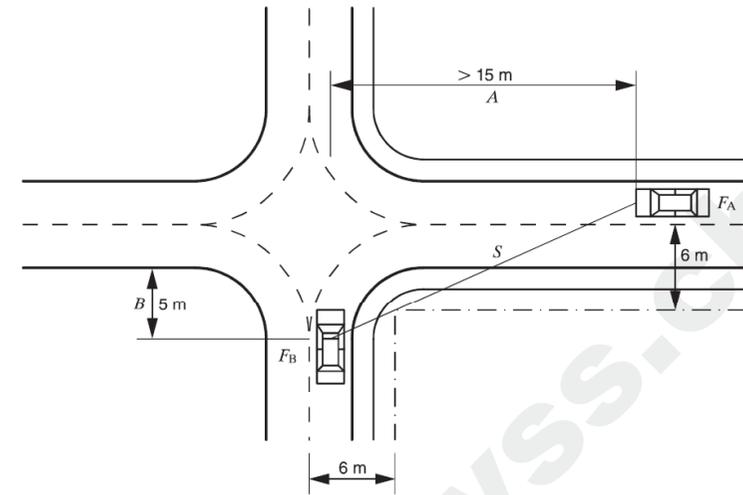
Création d'un trottoir continu côté Est ; trottoir traversant

3. Plan d'aménagements

Stationnement supprimé



En regard avec les normes actuelles des conditions de visibilité dans les carrefours ainsi que pour permettre la traversée de la route cantonale des piétons dans le secteur du restaurant, les 4 places de stationnement longitudinales situées au bord de la route cantonale doivent être supprimées



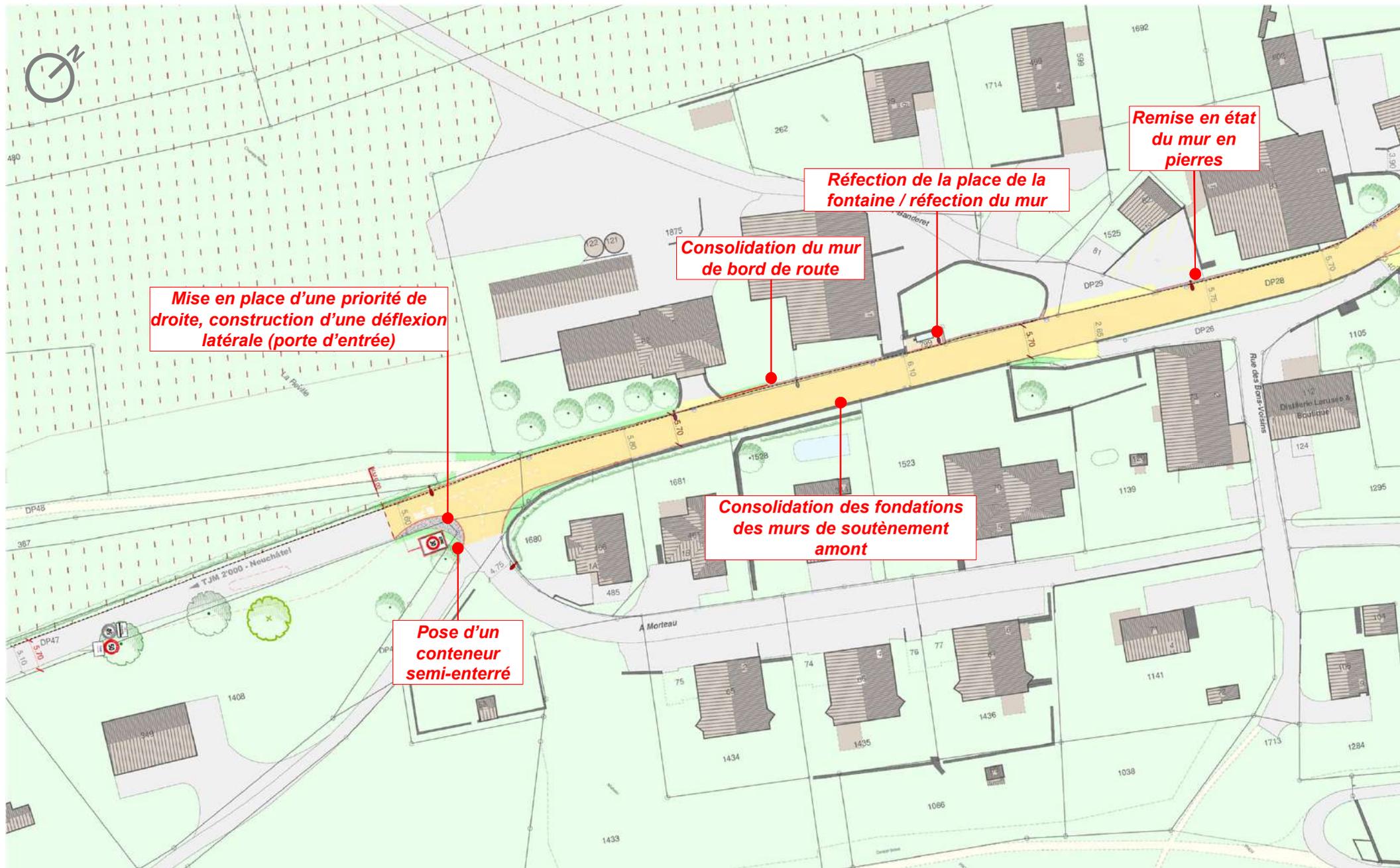
- A Knotensichtweite
- B Beobachtungsdistanz
- S Sichtlinie
- FA Vortrittberechtigtes Fahrzeug
- FB Vortrittbelastetes Fahrzeug

Abb. 3
Knotensichtweite und Beobachtungsdistanz in Knoten mit Rechtsvortritt (Minimalwerte für Knoten mit einer guten Wahrnehmbarkeit)

- A Distance de visibilité aux carrefours
- B Distance d'observation
- S Ligne de visibilité
- FA Véhicule prioritaire
- FB Véhicule non prioritaire

Fig. 3
Distances de visibilité aux carrefours et d'observation dans les carrefours avec priorité de droite (valeurs minimales pour un carrefour de bonne perceptibilité)

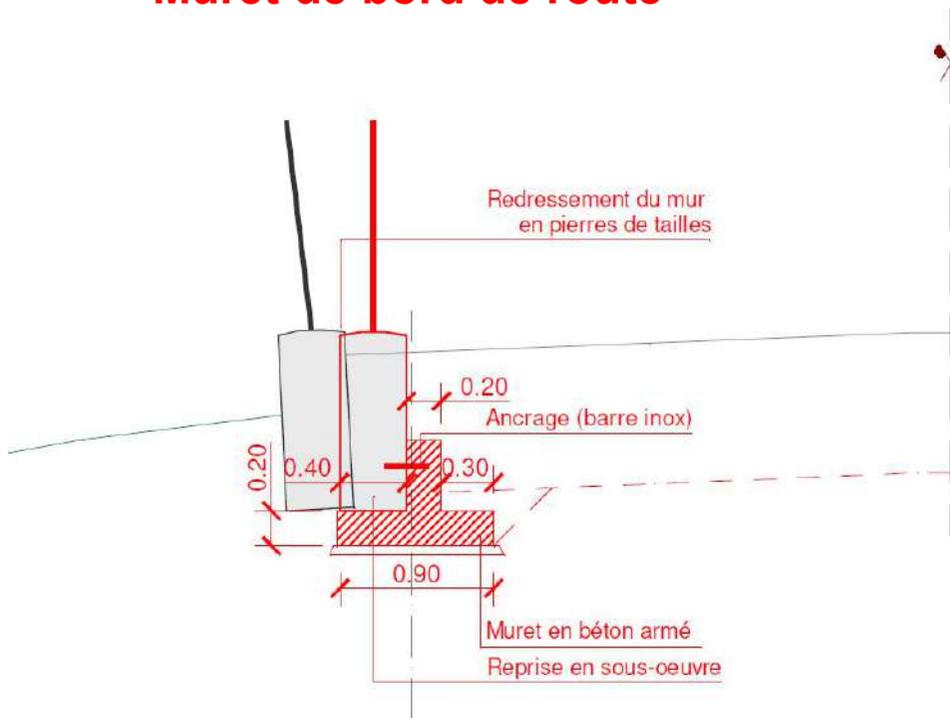
3. Plan d'aménagements Secteur entrée Sud



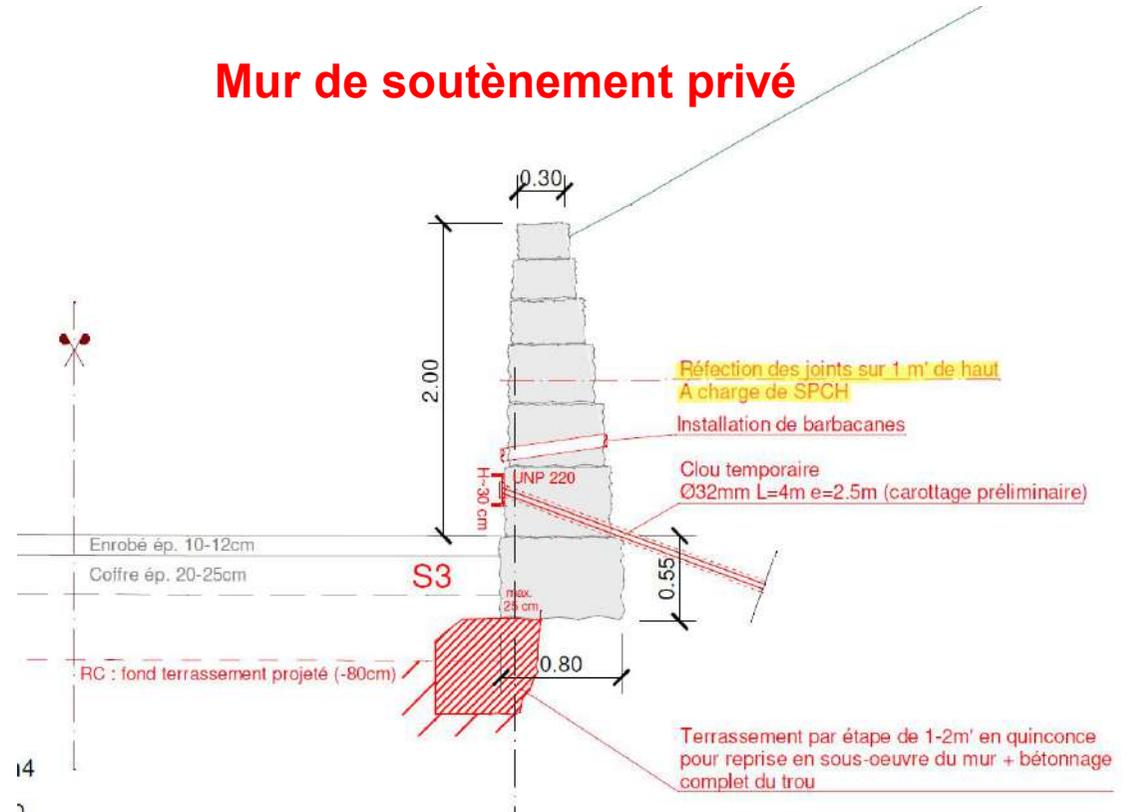
3. Plan d'aménagements

Coupes type / détails constructifs

Muret de bord de route



Mur de soutènement privé



Plan de présentation

1. Accueil et salutations
2. Introduction
3. Concepts et plan d'aménagements
- 4. Réseaux souterrains**
5. Programme et organisation
6. Questions / Divers

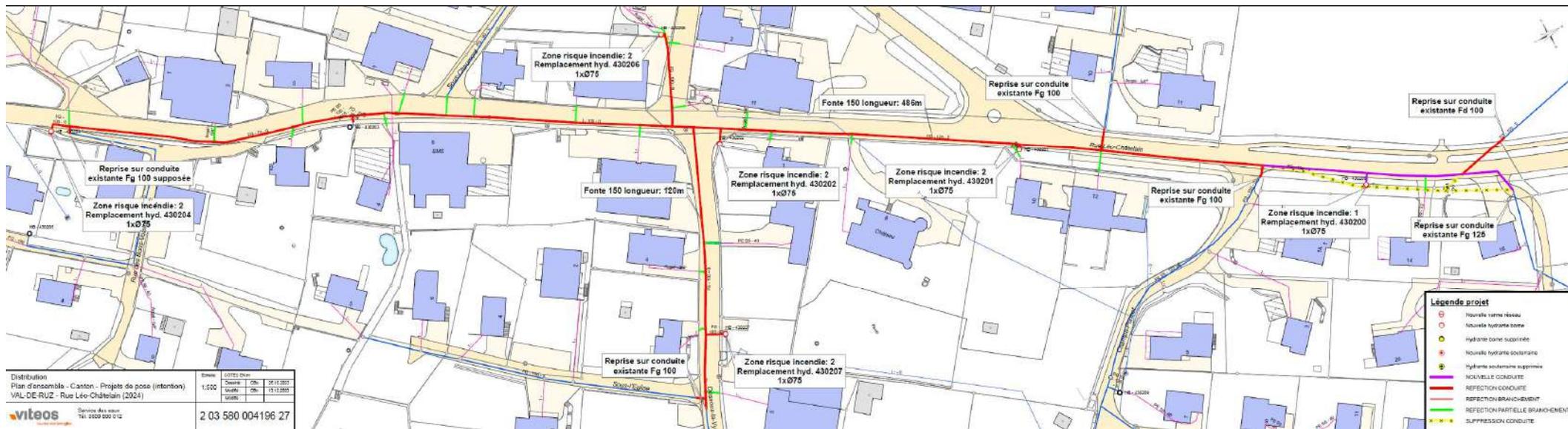
4. Plan des réseaux souterrains Swisscom



- PROJET DE TELECOMMUNICATION
(nouvelles chambres de tirage de câbles)

4. Plan des réseaux souterrains

Conduite d'eau potable : réseau principal

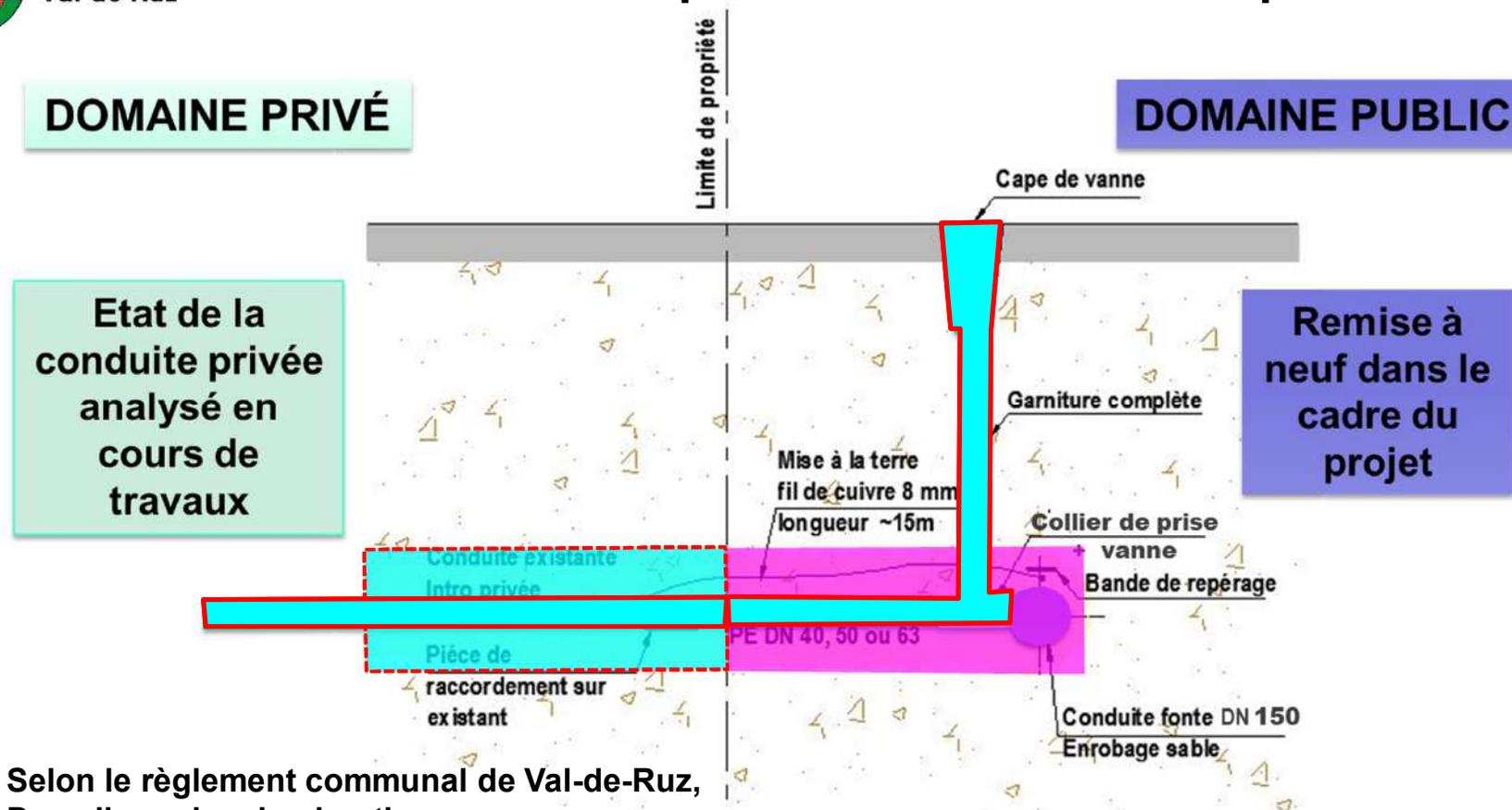


- PROJET DE RENOUELEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE

(nouvelle conduite en fonte DN 150 mm et conduite des sources, changement des hydrants et des vannes)

4. Plan des réseaux souterrains

Conduite d'eau potable : raccordements privés



Selon le règlement communal de Val-de-Ruz,
Dans l'emprise du chantier :

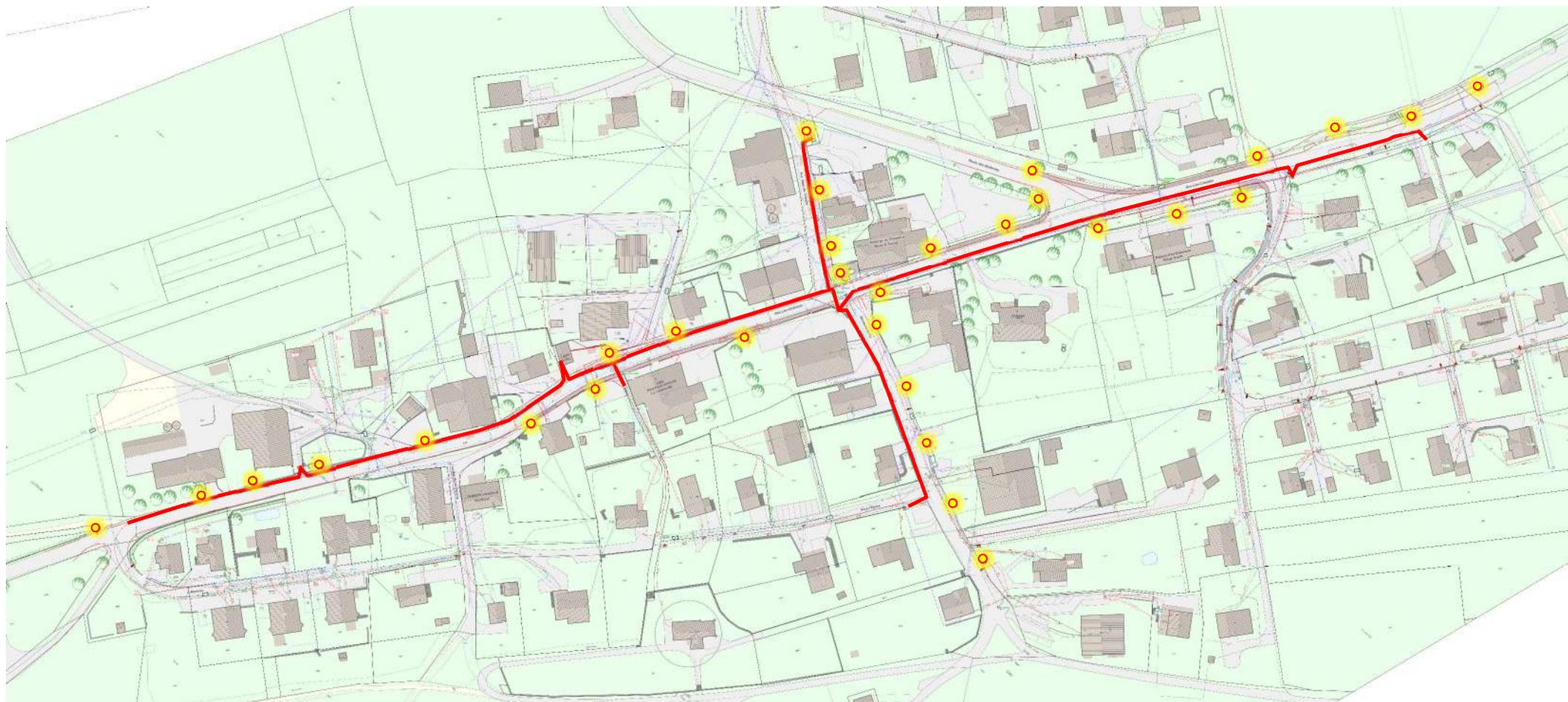
- **Raccordement privé** (conduite et pièces) renouvelée par Viteos **à la charge du propriétaire privé** (sauf si travaux réalisés depuis moins de 10 ans -> preuves à fournir)
- Coûts du génie civil **à la charge par la Commune**.

Hors de l'emprise du chantier, coûts **à la charge du propriétaire privé**:

- **Raccordement privé** à renouveler facultativement par Viteos proposant les mêmes conditions tarifaires que pour le chantier (ou par une entreprise sanitaire agréée du choix du privé).
- **Travaux de génie civil** aux conditions de l'entreprise du chantier (ou par un entrepreneur aux choix du privé).

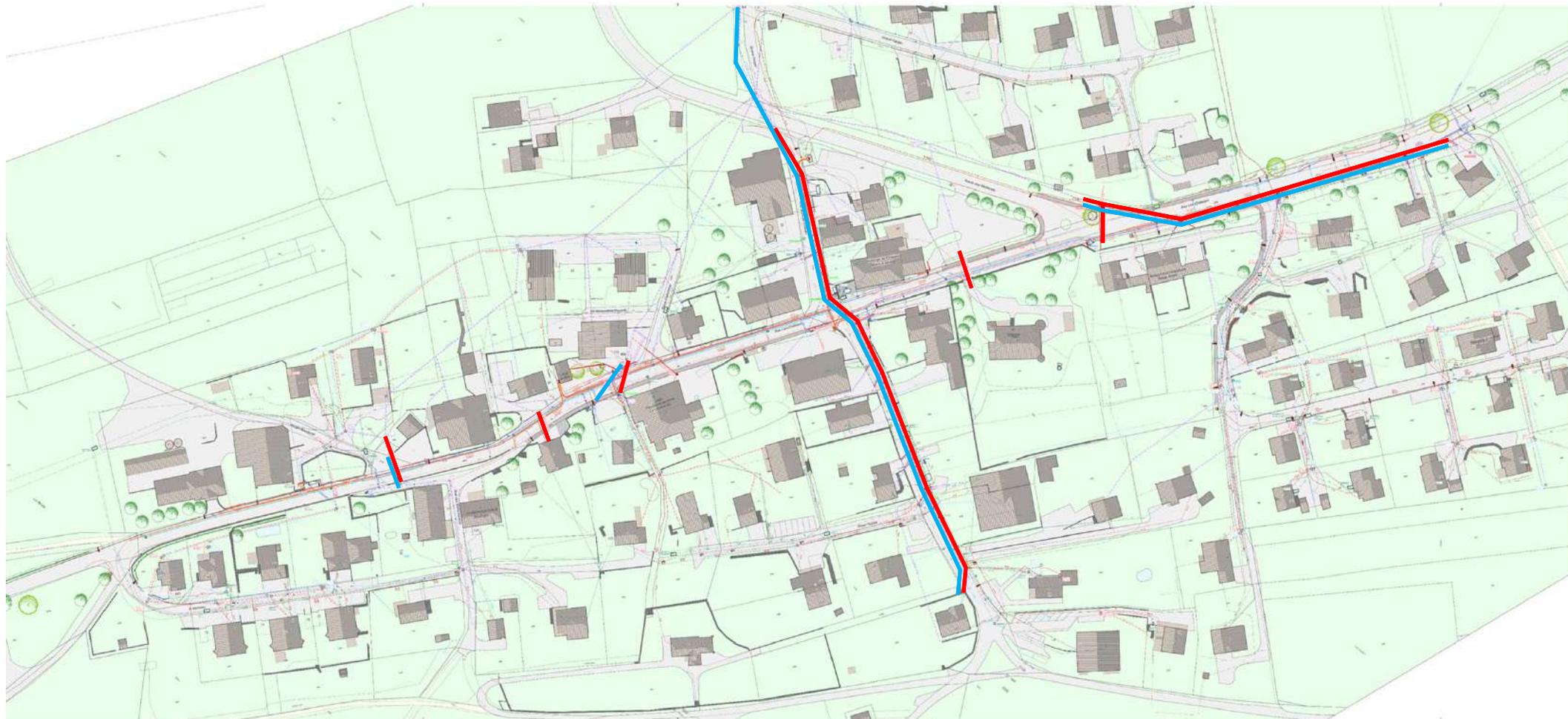
4. Plan des réseaux souterrains

Groupe e



- PROJET ELECTRIQUE
- CHANGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

4. Plan des réseaux souterrains Canalisations



- REHABILITATION DES COLLECTEURS EN MAUVAIS ETATS (traversées sous la route cantonale)
- REALISATION DES EVENTUELLES MESURES PGEE
- RENOUVELLEMENT DE LA RECOLTE DES EAUX DE ROUTES

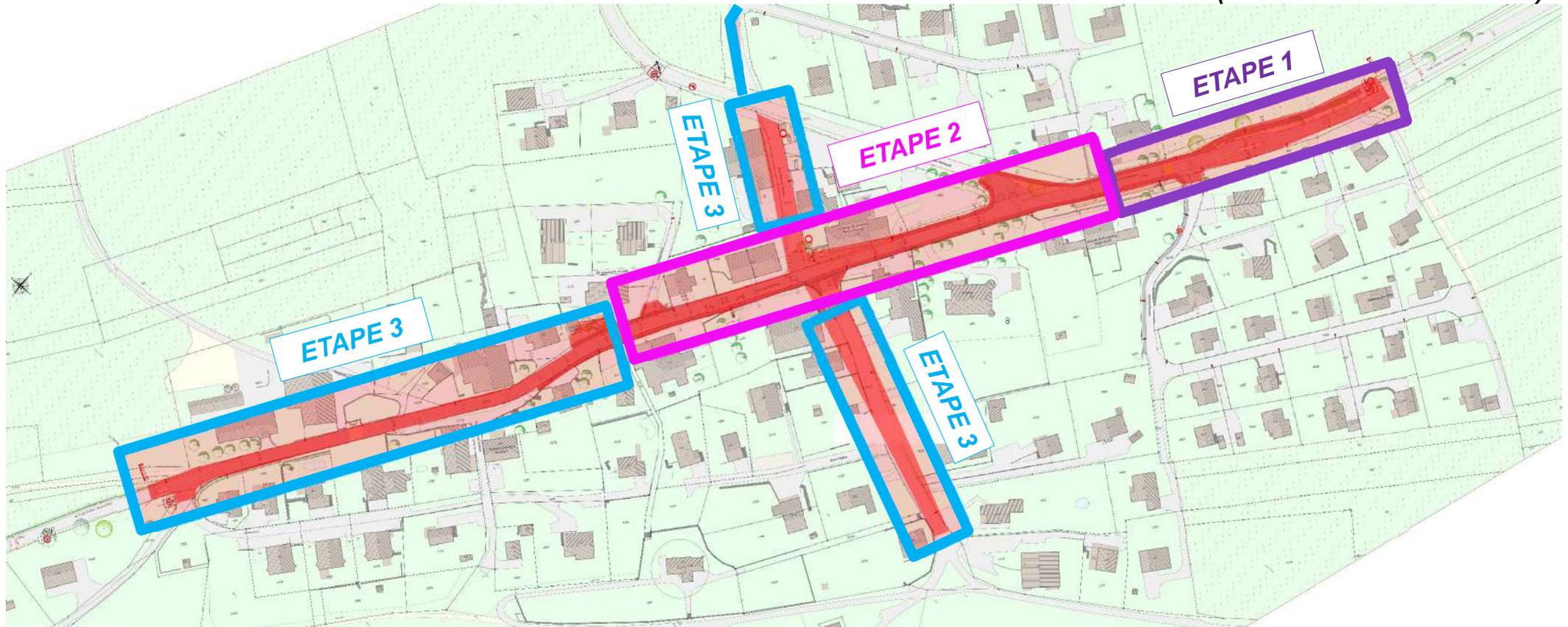
Plan de présentation

1. Accueil et salutations
2. Introduction
3. Concepts et plan d'aménagements
4. Réseaux souterrains
- 5. Programme et organisation**
6. Questions / Divers

5. Programme et organisation

Gestion des étapes et du trafic

ETAPE 1 : 2024 **ETAPE 2 : 2025** **ETAPE 3 : 2026** **POSE COUCHE DE ROULEMENT : été 2027 (fermeture des chaussées)**



Le principe de circulation routière se fera par demi-chaussée, avec trafic alterné à l'aide de feux de circulation.



Les points de collectes des déchets ménagers et des déchets verts seront déplacés aux extrémités de l'emprise des travaux selon l'étape en cours.



La liste des numéros de téléphones des personnes de contact pour la durée des travaux, les plans, ainsi que toutes les informations utiles seront disponibles sur le site internet de la commune et seront affichés sur un panneau d'affichage situé à proximité des travaux.

5. Programme et organisation

Gestion des étapes et du trafic



La personne de contact sur le chantier sera reconnaissable avec le port d'un casque rouge

5. Programme et organisation

Organigramme opérationnel

	MAÎTRES D'OUVRAGE	DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX	DIRECTION LOCALE DES TRAVAUX	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES CANTONALES	SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES Resp.: <u>Sébastien Geiser et Dominique Flückiger</u>	SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES Resp.: <u>Sébastien Geiser et Dominique Flückiger</u>		Facchinetti SA Resp.: <u>Simon Von Allmen</u>
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES COMMUNALES	COMMUNE DE VAL-DE-RUZ Resp.: <u>Daniel Geiser et Stéphane Cosandier</u>	RWB Neuchâtel SA Resp.: <u>Grégory Huguelet-Meystre Pascal Chopard</u>	RWB Neuchâtel SA Resp.: <u>Sacha Tantardini</u>	ENTREPRISE SANITAIRE
INFRASTRUCTURES	COMMUNE DU VAL-DE-RUZ Resp.: <u>Daniel Geiser et Stéphane Cosandier</u>			Viteos Eau SA Resp.: <u>Dany Teixeira</u>
PGEE				

Plan de présentation

1. Accueil et salutations
2. Introduction
3. Concepts et plan d'aménagements
4. Réseaux souterrains
5. Programme et organisation
- 6. Questions / Divers**

6. Questions / Divers

***Pour les questions qui concerne directement votre parcelle :
Un formulaire est à disposition afin de pouvoir en discuter en bilatéral***

Prénom		Nom		Propriétaire		Mail	
		Adresse complète		Téléphone			

Questions, interrogations ou remarques :

6. Questions / Divers



Merci de votre attention



Porrentruy · Delémont · La Chaux-de-Fonds · Bienne · Prêles · Neuchâtel · Marly ·
Broc · Payerne · Yverdon-les-Bains · Aclens · Lavey-les-Bains · Martigny · Sierre



RWB Neuchâtel SA
Rue du Crêt-Taconnet 12A
2000 Neuchâtel

T +41 58 220 38 80
neuchatel@rwb.ch
www.rwb.ch

Dossier 23N016 – Version 001